



## Communiqué du bureau de l'Union Départementale cgt-Force Ouvrière du Maine et Loire

### Pour le retrait des ordonnances, Contre la casse des acquis sociaux par le gouvernement Macron, préparons la mobilisation.

### Tous en grève et en manifestation le 21 septembre

L'UD FO 49 se félicite de la mobilisation du 12 septembre 2017 aussi bien sur le plan national qu'en Maine et Loire où près de 4500 manifestants, dont plus de 450 FO, ont exprimé leur volonté et leur détermination pour le retrait des ordonnances Macron qui poursuivent et aggravent la loi El Khomri.

Les syndicats FO ont exprimé les revendications de FO pour l'abrogation de la loi Travail et le retrait des ordonnances.

À propos des ordonnances, des éléments récents contredisent l'affirmation selon laquelle les organisations syndicales et notamment la nôtre auraient obtenu, notamment, des garanties sur l'augmentation de 25 % de l'indemnité légale de licenciement.

En effet, nous découvrons aujourd'hui que ces 25 % ne s'appliqueront que sur les 10 premières années. À compter de la onzième année, le taux restera identique.

Par exemple, si un salarié licencié après 10 ans d'ancienneté verra bien son indemnité de licenciement augmenter de 25 %, pour un salarié cumulant lui, 25 ans d'ancienneté, celle-ci n'augmentera que de 7 %.

Une réunion intersyndicale s'est déroulée au cours de laquelle nous avons débattu sur *la forme* de la mobilisation, puisque sur *le fond* nos analyses sont totalement convergentes. Ainsi, pour toutes les organisations syndicales réunies (CGT, FO, CFTC, FSU, Solidaires, Unef, Unl) la loi El Khomri est le socle des ordonnances Macron. Nos analyses convergent également sur le fait que ces dernières aggravent encore les choses pour les salariés puisqu'elles sont écrites pour les patrons. Enfin, nous pensons comme la majorité des Français, qu'elles n'auront d'effets positifs sur l'emploi et qu'elles conduiront en fait à plus de flexibilité et de précarité.

*Sur la forme* de la mobilisation, nous avons convenu que nous devons organiser assemblées générales, réunions d'information, réunions de salariés... dans les entreprises et les administrations afin de préparer la grève sur la base des revendications que nous portons.

Ces réunions contribueront à organiser les salariés. L'objectif : ne rien lâcher ! D'abord sur la loi Travail et les ordonnances, mais aussi sur toutes les mesures que ce gouvernement, bien décidé à « tuer » toutes les conquêtes sociales, notamment celles de 1936 et 1945, a annoncées :

- La remise en cause de la nature du financement et donc du paritarisme dans l'Assurance chômage ;
- La destruction des régimes de retraite par la fin des régimes particuliers et l'instauration d'un régime universel par points ;
- La hausse de la CSG qui va frapper de plein fouet et précariser les retraités
- La volonté de transformer fondamentalement la formation professionnelle ;
- La volonté de transposer ces ordonnances dans la fonction publique avec tout ce que cela entraîne en termes d'inversion de hiérarchie des normes et donc de casse des statuts et de fusion des IRP (suppression des CHSCT voire des CAP de corps...). Comme pour le privé, toutes ces mesures visent à remettre en cause la place des organisations syndicales.
- La volonté de liquider le statut des fonctionnaires en commençant par la remise en cause du caractère commun aux trois volets de la fonction publique de la valeur du point d'indice

**La mobilisation pour l'action du 21 septembre 2017 s'inscrit dans ce processus.**

**C'est la raison pour laquelle l'UD Force Ouvrière de Maine et Loire appelle l'ensemble de ses syndicats à préparer activement les assemblées générales, les mouvements de grève et les manifestations intersyndicales**

**NOUS SERONS TOUS LE 21 SEPTEMBRE 2017  
EN MANIFESTATION POUR EXIGER L'ABROGATION DE LA LOI EL KHOMRI  
ET LE RETRAIT DES ORDONNANCES.**

*A Angers, la manifestation est convoquée à 11 heures place Leclerc. Pour Cholet et Saumur les manifestations sont convoquées à 10 h 30 aux lieux habituels. À Segré, le rendez-vous est fixé à 11 h Rond Point de Super-U.*

Angers, le 18/09/2017